

Un outil pour réfléchir aux capacités organisationnelles en matière de politiques publiques favorables à la santé



L'OUTIL EN BREF

Pour soutenir les organisations de santé publique, le CCNPPS a développé un outil permettant de structurer la réflexion et d'identifier des leviers d'action concrets en matière de politiques publiques favorables à la santé (PPFS).

Ce document est le troisième d'un ensemble de six documents qui composent l'outil :

1. Portrait de votre situation
2. Analyse par dimension : Partenariats
- 3. Analyse par dimension : Structures organisationnelles et ressources**
4. Analyse par dimension : Main-d'œuvre
5. Analyse par dimension : Développement des connaissances
6. Analyse par dimension : Leadership et gouvernance

Ce que vous trouverez dans ce document

Ce document vous propose une structure pour réfléchir à des pistes concrètes de renforcement des capacités organisationnelles en matière de PPFS, en mobilisant les **structures organisationnelles et les ressources** comme levier d'action.

Le document est divisé selon deux stratégies associées à cette dimension :

1. Les équipes ou postes attitrés aux PPFS

2. Un financement pérenne

Pour chacune de ces stratégies, des questions de réflexion vous sont proposées, afin de vous amener à décrire les actions mises en œuvre dans votre organisation, à les situer dans une réflexion plus large et à explorer des pistes d'amélioration. Des ressources complémentaires sont proposées pour chaque stratégie afin d'approfondir votre réflexion et de cibler des approches adaptées à vos objectifs.



COMMENT UTILISER CE DOCUMENT?

À l'instar du document *Portrait de votre situation*, celui-ci peut être complété individuellement ou en groupe selon les préférences et le contexte d'utilisation.

Avant de commencer, nous vous suggérons d'enregistrer une copie du document afin de conserver vos réponses et pouvoir y revenir au besoin.

Étape 1 : Répondez aux questions proposées pour chacune des stratégies afin de décrire et de clarifier les initiatives mises en œuvre au sein de votre organisation.

Étape 2 : En examinant vos réponses issues de l'étape 1, répondez aux questions de réflexion pour mieux contextualiser le travail de votre organisation et ainsi prendre en considération des pistes à explorer pour renforcer vos capacités organisationnelles en matière de PPFS.

Étape 3 : Explorez les ressources proposées pour approfondir les réflexions amorcées aux étapes 1 et 2. Elles peuvent vous aider à cibler des stratégies adaptées aux objectifs de votre organisation.

Ces ressources offrent aussi des outils et des exemples concrets pouvant soutenir la mise en œuvre de stratégies que vous jugerez pertinentes pour votre organisation. Vous y trouverez des références à des sections précises du rapport [*Que peuvent faire les organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé?*](#) ainsi qu'une liste de ressources supplémentaires disponibles en ligne.

Structures organisationnelles et ressources : La capacité infrastructurelle des organisations de santé publique de contribuer à la promotion et à la mise en œuvre de PPFS (capacités organisationnelles, structures d'exécution des programmes et des processus), combinée à l'allocation et à la mise à disposition des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des PPFS.

1 LES ÉQUIPES OU POSTES ATTITRÉS AUX PPFS

Étape 1 – Description des initiatives mises en œuvre par votre organisation

- Votre organisation possède-t-elle une équipe attitrée ou un poste dédié à la promotion des PPFS? Si oui, décrivez la composition de l'équipe (nombre de membres, expertises présentes, etc.) ou les responsabilités et l'expertise rattachées à ce poste.
- Si votre organisation n'en dispose pas, comment cette responsabilité est-elle répartie au sein de votre structure? Quelles personnes ou équipes sont mandatées pour promouvoir les PPFS?

Étape 2 – Questions de réflexion

- Quels sont les principaux défis que vous rencontrez par rapport à l'organisation du travail et à la répartition des responsabilités en matière de PPFS?
- Entrez-vous des changements de structures organisationnelles qui pourraient améliorer vos capacités d'action en matière de PPFS?

Étape 3 – Ressources

Pour approfondir votre réflexion et explorer des approches adaptées aux besoins de votre organisation, veuillez consulter la section 3.2.1 « Créer des équipes ou des postes attitrés aux PPFS » à la page 23 du rapport [Que peuvent faire les organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé?](#) Cette section aborde les stratégies pour créer une équipe ou un poste attitré à la promotion des PPFS, et pour former une équipe possédant des expertises multidisciplinaires. Elle propose aussi des exemples de mise en œuvre par des organisations de santé publique.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- Center for Community Health and Development. (s.d.). *Community Tool Box: Improving Organizational Management and Development*. University of Kansas. <https://ctb.ku.edu/en/improve-organizational-management-and-development>
- Moran, J.W. (s.d.). *Team Process Review Checklist*. National Association of County and City Health Officials. <https://www.naccho.org/resource-hub-articles/tools-templates-team-process-review-checklist>

2 UN FINANCEMENT PÉRENNE

Étape 1 – Description des initiatives mises en œuvre par votre organisation

- Les initiatives et les ressources dédiées à la promotion des PPFS bénéficient-elles d'un financement stable au sein de votre organisation? Par exemple, ce financement a-t-il fluctué dans les dernières années ou est-il garanti pour les années à venir?
- Plus généralement, quelle(s) stratégie(s) votre organisation utilise-t-elle pour assurer à la promotion des PPFS un financement pérenne?

Étape 2 – Questions de réflexion

- Le financement dédié à la promotion des PPFS au sein de votre organisation est-il suffisamment stable pour permettre une planification à long terme?
- Comment la stabilité ou l'instabilité du financement influence-t-elle l'allocation des ressources dédiées à la promotion des PPFS dans votre organisation?

Étape 3 – Ressources

Si vous souhaitez approfondir votre réflexion sur les questions de financement, veuillez consulter la section 3.2.2 « Favoriser un financement pérenne » à la page 26 du rapport [*Que peuvent faire les organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé?*](#) Cette section aborde l'importance de la stabilité du financement ainsi que des pistes d'action relever les défis liés à la stabilité ou à la variabilité du financement en matière de PPFS.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- Center for Community Health and Development. (s.d.). *Community Tool Box: Chapter 46. Section 2. Strategies for Sustaining the Initiative*. University of Kansas. <https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/sustain/long-term-sustainability/sustainability-strategies/main>
- Center for Community Health and Development. (s.d.). *Community Tool Box. Chapter 42. Section 1. Developing a Plan for Financial Sustainability*. University of Kansas. <https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/finances/grants-and-financial-resources/financial-sustainability/main>
- Dyakova, M., Bellis, M., Ashton, K., et Stielke, A. (2019). *How to Make the Case for Sustainable Investment in Well-being and Health Equity: A Practical Guide*. Policy and International Health Directorate, World Health Organization Collaborating Centre on Investment for Health and Well-being et Public Health Wales. <https://phwwhocc.co.uk/wp-content/uploads/2020/07/How-to-Make-the-Case-Guide.pdf>

Cliquez ici pour accéder aux six documents formant l'outil :

1. Portrait de votre situation
2. Analyse par dimension : Partenariats
3. Analyse par dimension : Structures organisationnelles et ressources
4. Analyse par dimension : Main-d'œuvre
5. Analyse par dimension : Développement des connaissances
6. Analyse par dimension : Leadership et gouvernance

Un outil pour réfléchir aux capacités organisationnelles en matière de politiques publiques favorables à santé

3. Analyse par dimension : Structures organisationnelles et ressources

AUTEUR

Martin Renauld
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

SOUS LA COORDINATION DE

Marianne Jacques
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

EN COLLABORATION AVEC

Madalina Burtan
Unité Affaires publiques, communications et transfert des connaissances
Institut national de santé publique du Québec

SOUTIEN À L'ÉDITION

Mylène Maguire
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

CONSULTATIONS EXTERNES

Katherine Pizzacalla
Hamilton Public Health

Janet Dawson et Lisa Kaldeway
Lakelands Public Health

Laura Edgar et Sarah Merkel
Huron Perth Public Health

Amy Young
Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba

Hilary Walsh
Department of Health and Community Services - Newfoundland and Labrador

CITATION SUGGÉRÉE

Renauld, M. (2026). *Un outil pour réfléchir aux capacités organisationnelles en matière de politiques publiques favorables à santé. 3. Analyse par dimension : Structures organisationnelles et ressources.* Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ASPC.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2026)